



Pas de projet pour la rentrée ? Construisez-le avec Ambition Emploi

Vous avez eu votre CAP
ou votre baccalauréat
professionnel et
vous n'avez pas
encore trouvé d'emploi

Vous avez eu votre CAP
ou votre baccalauréat
professionnel et
vous n'avez pas de solution
de poursuite d'études

Vous n'avez pas eu
votre diplôme,
CAP ou
baccalauréat
professionnel

AMBITION EMPLOI
Une solution
pour la rentrée !

Vous avez le
droit de vous
réinscrire dans
votre lycée pour
préparer à
nouveau votre
diplôme.

- ⊕ Vous conservez votre statut d'élève **4 mois maximum** (jusqu'au 31 décembre 2023).
- ⊕ Vous pouvez formuler une demande de **bourse scolaire** (jusqu'au 19 octobre 2023).
- ⊕ Vous bénéficiez d'un **accompagnement personnalisé** (par des professeurs, en lien avec la mission locale et les partenaires économiques du territoire).

Appelez dès aujourd'hui
le
ou envoyez un mail
à

Pour tout savoir sur le dispositif
Ambition Emploi